

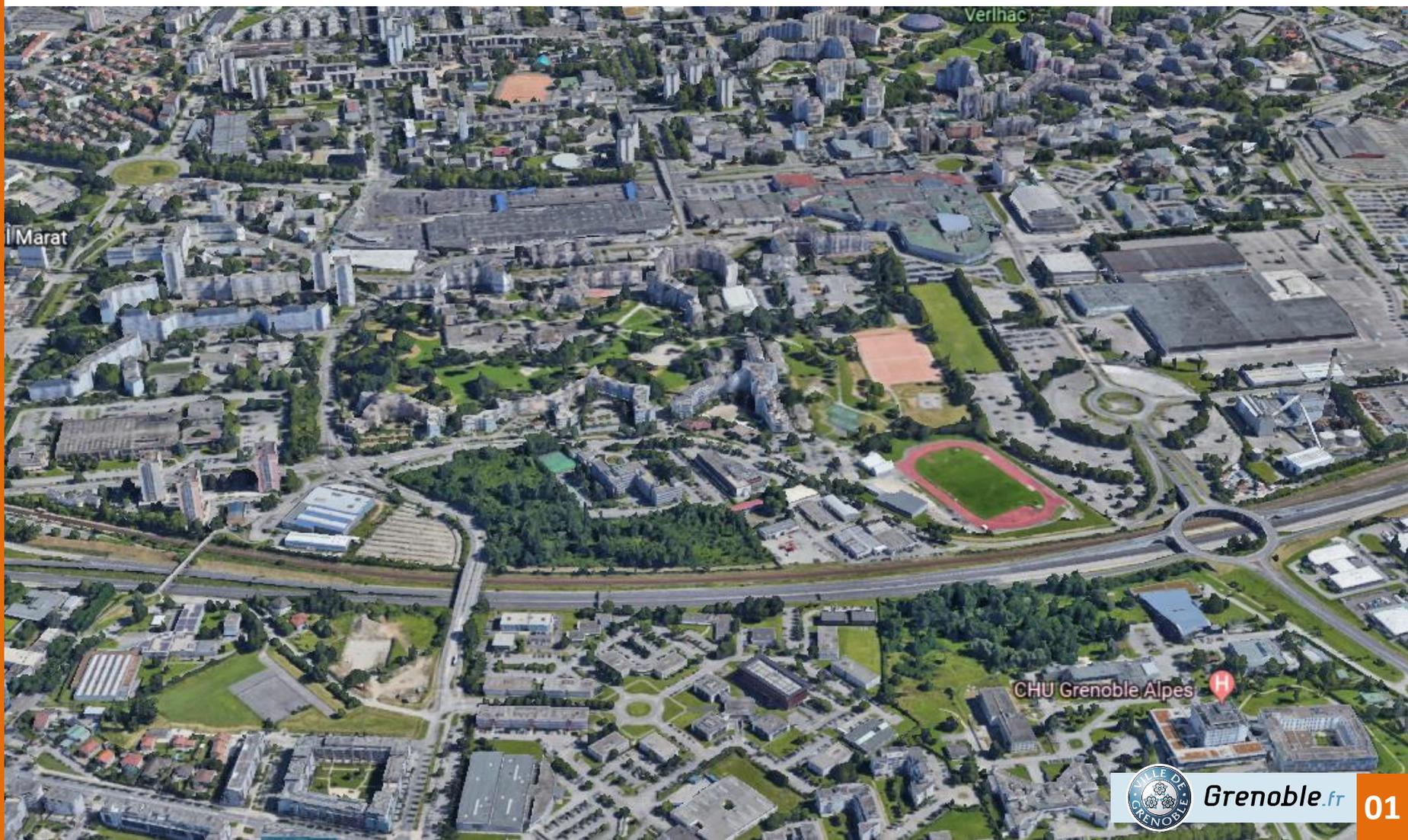
CENTRALITE SUD

DECLARATION D'INTERET METROPOLITAIN ET LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

LA “CENTRALITÉ SUD”

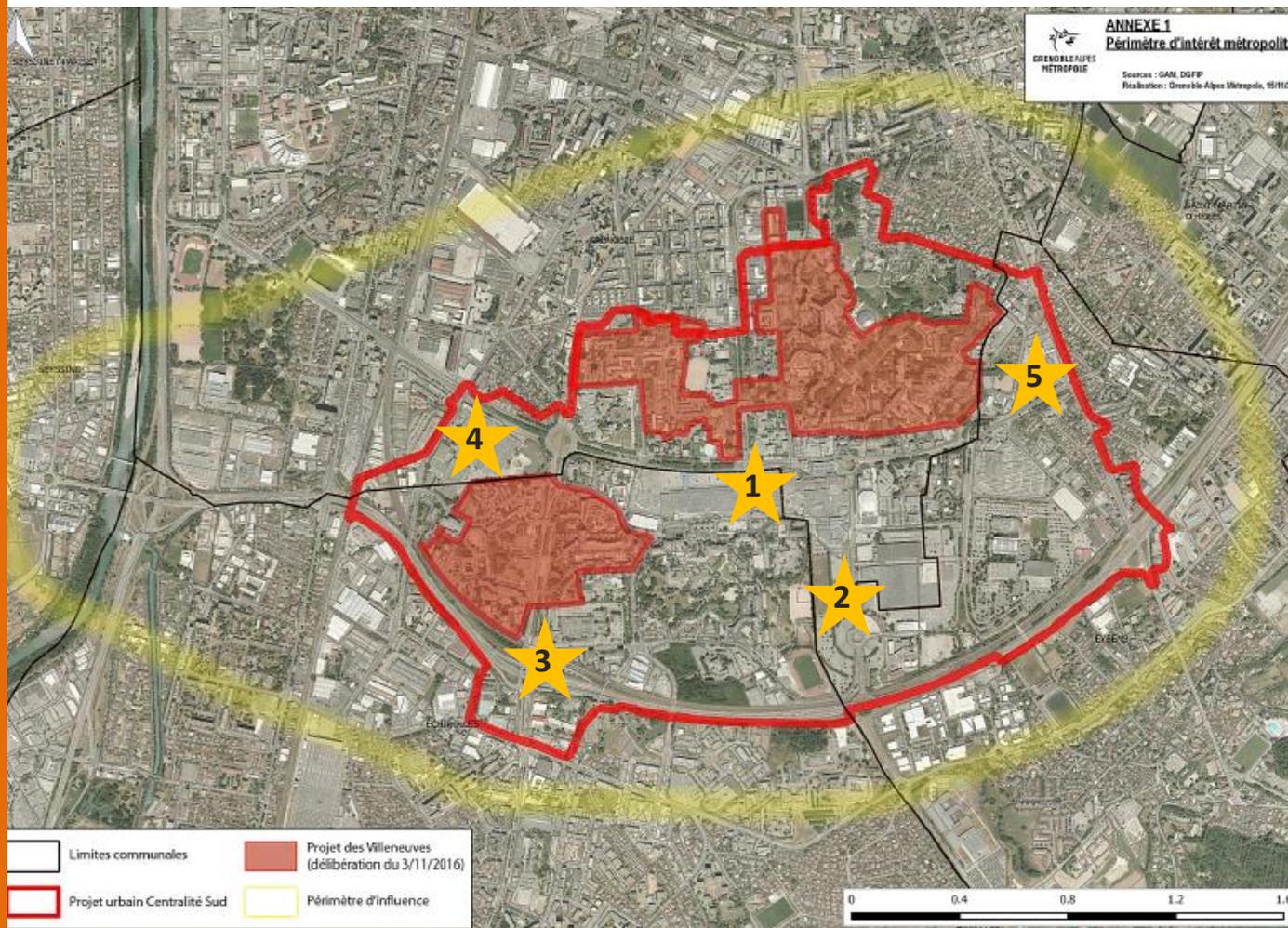
- 3 communes : Grenoble , Echirolles, Eybens
- 250 hectares
- 45 000 habitants
- 40 000 emplois

Un territoire à enjeux pour
l'ensemble de la Métropole



OPERATION D'INTERET METROPOLITAIN

Mis en place par la Métropole par délibération du 21 décembre 2018, l'OIM permet une mise en œuvre par la Métropole d'opération(s) d'aménagement, dans le respect des orientations définies avec les communes. Ce dispositif permet de mettre en place des partenariats opérationnels et financiers avec l'Etat, les différentes collectivités et les acteurs économiques du territoire.



Le périmètre de l'OIM se compose des grands secteurs stratégiques :

1. Grand'Place Nord et Sud / Cours de l'Europe
2. Innsbrück / Alpeexpo,
3. Pôle multimodal d'Echirolles / Granges Sud,
4. Allibert / Saintonge,
5. Quartier des Saules et du Val à Eybens.

Il est complété d'un périmètre d'influence (en jaune) qui permet d'élargir la réflexion et les éventuels partenariats

CONCERTATION

Poser les conditions de mise en œuvre d'une première opération sur le secteurs « Cours de l'Europe / Pôle Gare / Innsbruck / Les Saules » en lançant une **concertation préalable** sur ce périmètre qui se déroulera de de janvier à mai 2019.

